

République française
Département de l'Yonne
CNE CHATEL CENSOIR

Séance du vendredi 15 avril 2022

Date de la convocation: 13/04/2022

Membres en
exercice :

Présents : 10

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-deux et le quinze avril l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT,
Jean-Jacques DEBIEVE, Richard DETHYRE, Laurence
HOURLIER, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Flavie
ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Thomas HOURLIER par Laurence HOURLIER,
Jacky PECHERY par Catherine PECHERY

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Emilie KONNERT, Barbara
LOUCHART

Vote du compte administratif - Châtel-Censoir - (D 2022 025)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de BOISSIERE Joël
délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par MAGUET Olivier après s'être fait
présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice
considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	55 097.09			326 146.15	55 097.09	326 146.15
Opérations exercice	195 599.51	112 289.74	879 911.63	848 991.42	1 075 511.14	961 281.16
Total	250 696.60	112 289.74	879 911.63	1 175 137.57	1 130 608.23	1 287 427.31
Résultat de clôture	138 406.86			295 225.94		156 819.08
Restes à réaliser	2 282.00	23 894.98			2 282.00	23 894.98
Total cumulé	140 688.86	23 894.98		295 225.94	2 282.00	180 714.06
Résultat définitif	116 793.88			295 225.94		178 432.06

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de
gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de
roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux
différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à CHÂTEL-CENSOIR, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Le Maire

Olivier MAGUET
